

Réservé exclusivement aux membres de la FCEI



La force
du nombre

FCEI^{MC}

Services aux petites entreprises



Banque Scotia[®]



Contenu

Conseils	4
Solutions de trésorerie	
Planification efficace	
Bases pour un bon départ	
Information	6
Perfectionnement Scotia	
Certificat en gestion de petite entreprise	
Services bancaires pour entreprise	8
Réduction des frais	
Réduction des frais sur les emprunts d'affaires	
Réduction des taux d'intérêt	
Offres de partenaires	
Services bancaires aux particuliers	10
Réduction des frais	
Réduction des taux sur les emprunts personnels	
Points-bonis	
Prime d'intérêt sur les placements personnels	

Vous êtes votre entreprise.

Vous devez constamment jongler avec votre emploi du temps pour suivre le rythme d'une entreprise en croissance et répondre à ses exigences, tout en vous occupant de votre vie personnelle. En adhérant à la FCEI et en optant pour la Banque Scotia, vous ne ferez plus cavalier seul. Vous pourrez bénéficier du pouvoir de représentation de la FCEI et profiter des ensembles tout à fait uniques de services bancaires pour entreprise, des réductions intéressantes et des conseils financiers d'experts que vous offre la Banque Scotia. Laissez la force du nombre jouer en votre faveur.

La FCEI est un important porte-parole des petites entreprises depuis plus de 35 ans. Elle compte 100 000 membres à l'échelle du pays qui bénéficient de services exclusifs ainsi que de programmes à valeur ajoutée avec des partenaires d'affaires comme la Banque Scotia.

En partenariat avec la FCEI, la Banque Scotia est fière d'offrir aux membres de cette association un ensemble complet de produits et services bancaires pour leur donner un plus grand contrôle sur leurs besoins financiers personnels et d'affaires courants.

La Banque Scotia sait pertinemment que les propriétaires d'entreprises indépendantes sont la clé de l'avenir de l'entrepreneuriat. Ainsi, nous fournissons de l'expertise, de l'information et des services bancaires pour vous permettre de réaliser vos objectifs financiers personnels et d'affaires.



Conseils

Les spécialistes des petites entreprises de la Banque Scotia offrent aux membres de la FCEI leurs conseils et leur expertise sous forme de trois outils remarquables.

Solutions de trésorerie - Le Schéma financier Scotia^{MC} *pour entreprise* vous permet de guider la croissance au moyen d'un plan qui tient compte des besoins particuliers de votre entreprise. À l'aide de cet outil, vous pourrez

- suivre un processus hautement efficace pour la planification financière d'entreprise.
- aborder la gestion des flux de trésorerie, les emprunts, le contrôle des coûts, l'expansion, la préparation de la relève et la planification de la retraite.
- définir des petits changements simples qui amélioreront vos résultats.
- travailler avec un spécialiste des petites entreprises afin d'élaborer un plan basé sur vos objectifs et d'établir des tactiques et des stratégies pour pouvoir les réaliser.

Planification efficace – Le Rédacteur de plan de gestion Scotia *pour entreprise*^{MC} vous offre un accès gratuit à un outil de planification d'entreprise qui vous guide du début à la fin du processus. Que ce soit pour rédiger un nouveau plan ou pour modifier un plan existant, vous serez en mesure de définir, d'examiner et d'atteindre vos objectifs d'entreprise. À l'aide de cet outil, vous pourrez

- déterminer les principaux facteurs de succès en utilisant une interface conviviale.
- accéder à des conseils et à des ressources en ligne.
- communiquer efficacement avec les employés, les investisseurs, les fournisseurs et les banquiers.
- créer des projections afin d'établir les besoins futurs en matière de personnel et de financement.
- télécharger, modifier et copier votre plan. Allez à www.banquescotia.com/plandegestion

Bases pour un bon départ – Nous fournissons aux entreprises âgées de moins de deux ans des conseils pratiques et des solutions simples conçues spécifiquement pour les nouveaux entrepreneurs, comme le Plan Démarrage Scotia *pour entreprise*^{MC}. À l'aide de cet outil, vous pourrez

- bénéficier du tarif préférentiel accordé à la FCEI pour les services bancaires aux entreprises et les emprunts d'entreprise.
- obtenir une copie gratuite du logiciel de comptabilité QuickBooks SuccèsPME^{®*∞}.
- accéder à l'outil Diagnostic Ligne de départ Scotia *pour entreprise*^{MC} pour vérifier les étapes de démarrage d'une entreprise. Allez à www.banquescotia.com/demarrage

^{®*} Intuit, QuickBooks, QuickBooks SuccèsPME et le logo Intuit, entre autres, sont des marques de commerce d'Intuit Canada Ltd. ou de l'une de ses sociétés affiliées, enregistrées au Canada et dans d'autres pays.

[∞] QuickBooks SuccèsPME est disponible jusqu'à épuisement des stocks. Le logiciel de comptabilité QuickBooks SuccèsPME est un service offert par des tiers et fourni exclusivement par Intuit Canada Limitée, qui n'est pas une filiale ni une société affiliée de La Banque de Nouvelle-Écosse. La Banque de Nouvelle-Écosse se dégage de toute responsabilité quant à la livraison, au contenu ou au fonctionnement de tout produit ou service QuickBooks. Offre d'une durée limitée.



Information

La Banque Scotia vous propose des conseils et une expertise financière qui touchent tous les aspects de l'entreprise indépendante. Cette assistance consiste notamment en une formation en ligne pour entreprise, soit des renseignements, des cours et des certificats, dont le but est de maintenir vos compétences à jour alors que les besoins du marché évoluent.

Perfectionnement Scotia – Cette bibliothèque fournit une expertise sous la forme de brefs modules ou de cours plus complets afin de vous aider à maintenir vos connaissances et vos compétences à jour, au moment qui vous convient le mieux. Allez à www.banquescotia.com/perfectionnementscotia pour en savoir plus. Cette bibliothèque, qui est accessible uniquement aux petites entreprises clientes de la Banque Scotia, offre :

- Des ressources d'apprentissage en ligne où vous trouverez un vaste éventail de renseignements pertinents et des cours de formation qui vous aideront à parfaire vos compétences en matière de gestion d'entreprise.
- Des microconnaissances, comme «Comment puis-je accélérer l'encaissement de mes comptes clients?», et des cours plus détaillés, comme «Gestion de la trésorerie».

Certificat en gestion de petite entreprise

Lorsque vous dirigez une petite entreprise, vous devez souvent remplir de nombreuses fonctions. Il est donc important de peaufiner vos compétences en finances et en gestion pour assurer le succès de votre entreprise. La Banque Scotia s'est associée à de grandes entreprises convaincues, comme elle, que la formation permanente est un facteur clé de la réussite et elles ont mis sur pied ensemble le Certificat en gestion de petite entreprise.

Principaux avantages :

- Vous et vos employés avez la possibilité d'obtenir un certificat reconnu et d'acquérir de solides connaissances en gestion.
- Le programme de certificat en gestion de petite entreprise vous offre, à vous et à vos employés, une formation en ligne. Allez à *www.banquescotia.com/certificat*
- Sujets abordés :
 - Principes fondamentaux du financement des entreprises
 - Marketing et service à la clientèle
 - Gestion stratégique
 - Commerce international
 - Compétences professionnelles
- Prix spécial de membre pour les clients de la Banque Scotia qui passent par les Services financiers Scotia en direct®.



Services bancaires pour entreprise

Nous avons inclus des solutions adaptées aux entreprises indépendantes dans le Plan bancaire préférentiel pour entreprise de la Banque Scotia. Grâce aux solutions pratiques et aux diverses réductions, vous pourriez épargner chaque année des centaines de dollars en temps et en argent.

Voici quelques points saillants du Plan bancaire préférentiel pour entreprise créé pour les membres de la FCEI.

Réduction des frais sur les comptes de dépôt – Économisez sur vos frais d'opérations bancaires courantes.

- Réduction de 20 % sur les frais mensuels ordinaires de ces forfaits :
 - Plan bancaire Scotia¹ *pour entreprise*^{MC2}
 - Plan bancaire *pour entreprise*^{MC2}

Réduction des frais sur les emprunts d'affaires

- Réduction de 20 % sur les frais mensuels ordinaires de ces produits :
 - Ligne de crédit *pour entreprise*^{MC2,3} ¥
 - Protection contre les découverts *pour entreprise*^{MC2} ¥
- Exonération des frais de dossier pour les produits suivants :
 - Ligne de crédit *pour entreprise*
 - Prêt à terme *pour entreprise*^{MC1}

Réduction des taux d'intérêt – Taux réduits sur des solutions de crédit pratiques pour les entreprises.

- Réduction de ½ % sur le taux d'intérêt applicable aux produits suivants :
 - Nouvelle Ligne de crédit *pour entreprise* ou augmentation de la limite d'une Ligne de crédit *pour entreprise* existante^{†‡}
 - Prêt à terme *pour entreprise*^{1† ‡}
 - Carte VISA* Ligne de crédit Scotia *pour entreprise*^{MC‡}
- Réduction de 3 % sur le taux d'intérêt standard applicable à une nouvelle Protection contre les découverts *pour entreprise* non garantie^{MC†2 ‡}.

Offres de partenaires – En votre qualité de membre de la FCEI, vous avez accès aux offres de nos partenaires.

- Trousse de chèques l'Indispensable gratuite d'Interchèques^{®**} (valeur de 125 \$)[§].
- Escompte VISA*/MasterCard** commerçant et services de Paiement direct *Interac*[▼] de Chase Paymentech^{MC**} Canada, principal fournisseur de solutions de paiement en Amérique du Nord.

1 Non applicable pour les prêts garantis par le gouvernement au titre de la LFPEC et de la LPAACFC.

2 Les frais mensuels du plan, les frais de paiement, d'opération et de service additionnel figurent dans *Votre guide des taux d'intérêt et des frais de gestion* ou sur les contrats de service, et ils sont modifiables en tout temps.

3 Cette facilité de crédit comporte des frais mensuels de 20 \$ pour les membres de la FCEI.

† Limite nouvelle ou augmentée d'au moins 10 000 \$.

* VISA Int. Usager lic. La Banque de Nouvelle-Écosse.

‡ Sous réserve de l'approbation du crédit et de la garantie fournie. Des frais d'intérêt s'appliquent.

▼ Interac Inc. est propriétaire de la marque INTERAC. La Banque de Nouvelle-Écosse est un usager autorisé de cette marque.

** MasterCard/Usager lic. La Banque de Nouvelle-Écosse.

®** Interchèques et ses logos sont des marques de commerce déposées de la société en commandite Davis + Henderson, Limited Partnership.

§ Taxes applicables en sus. Le prix comprend une série de révisions. Des révisions additionnelles sont offertes au coût de 100 \$ par révision. Interchèques est un service tiers fourni exclusivement par la société Interchèques, qui n'est ni une filiale ni une société affiliée de La Banque de Nouvelle-Écosse. La Banque de Nouvelle-Écosse se dégage de toute responsabilité à l'égard de la fourniture, du contenu ou du fonctionnement de tout produit ou service Interchèques. L'offre est d'une durée limitée et disponible jusqu'à épuisement des stocks.

MC** Marque de commerce de Chase Paymentech Solutions, LLC. Chase Paymentech Solutions Canada est un usager autorisé.

Services bancaires aux particuliers

Atteindre un équilibre satisfaisant entre vie professionnelle et vie personnelle est un défi encore plus grand pour les propriétaires d'entreprises indépendantes.

La Banque Scotia vous permet, à vous et à vos employés, de réaliser vos objectifs financiers personnels plus rapidement grâce aux offres réservées exclusivement aux membres de la FCEI : réduction des frais de service, réduction des taux d'intérêt sur les emprunts et bonification du taux d'intérêt sur les placements. Vous avez fait le bon choix, tant pour les finances de votre entreprise que pour vos finances personnelles.

Réduction des frais sur les comptes de dépôt

- Consolidez vos comptes personnels à la Banque Scotia et économisez.
- Exemption de frais durant un an lorsque vous transférez à la Banque Scotia vos comptes d'opérations bancaires courantes de particulier détenus dans une autre banque en utilisant le programme *Transfert simplifié Scotia*^{®‡}.
- Gratuité de votre première commande de chèques personnalisés.

Réduction des taux sur les emprunts personnels

- Taux d'intérêt réduits[¥] pour répondre à vos besoins d'emprunt.
- Réduction minimum de 1,00 % sur le taux d'intérêt standard affiché applicable aux prêts hypothécaires pour particuliers à taux fixe d'au moins 100 000 \$ et d'une durée fermée de 5 ou 7 ans. Il peut s'agir de nouveaux prêts ou de prêts transférés.
- Taux d'intérêt de lancement de 3,9 % durant les 6 premiers mois sur les avances de fonds et les transferts de solde lorsque vous ouvrez un nouveau compte Carte VISA *Remises Scotia*^{MC+}, Carte VISA *Remises Scotia*^{MC} sans frais annuels⁺, Carte VISA *Or Scotia*[®] sans frais annuels⁺ ou Carte VISA *Or Scotia Passeport*^{MC+}.
- Taux d'intérêt de lancement de 3,9 % durant les 6 premiers mois sur les achats, les avances de fonds et les transferts de solde lorsque vous ouvrez un

nouveau compte Carte VISA *minima Scotia*^{®++} ou Carte VISA *minima Scotia*[®] *sans frais annuels*⁺.

- Réduction de ½ % sur le taux d'intérêt applicable à une *Ligne de crédit Scotia*[®] personnelle non garantie.
- Réduction de ½ % sur le taux d'intérêt applicable à un Prêt personnel Scotia d'un montant supérieur à 5 000 \$.

Points-bonis – Les membres de la FCEI recevront des points-bonis sur leur premier achat réglé avec la carte VISA.

- 10 000 *Points-bonis Scotia*^{®++} offerts sur le premier achat effectué avec votre carte au cours des 2 premiers mois suivant l'ouverture d'un compte Carte VISA *Or Scotia Passeport*.
- Deux fois la remise accordée sur les achats admissibles effectués avec votre carte au cours des 6 premiers mois suivant l'ouverture d'un compte Carte VISA *Remises Scotia* ou Carte VISA *Remises Scotia sans frais annuels*.⁺⁺⁺

Prime d'intérêt sur les placements personnels

– La Banque Scotia récompense les membres de la FCEI avec une prime d'intérêt.

- Prime de ½ % sur le taux d'intérêt applicable aux CPG de la Banque Scotia.

‡ Offre applicable lorsque vous ouvrez un compte d'opérations bancaires courantes de particulier et utilisez notre programme gratuit *Transfert simplifié Scotia*[®] pour transférer à la Banque Scotia au moins une opération préautorisée en place sur un compte détenu à une autre institution financière. La gratuité des opérations bancaires s'applique uniquement aux frais de compte ordinaires sur un seul compte bancaire de particulier. Les frais non couverts pour le compte de particulier choisi, dont les frais d'accès pour l'utilisation d'un guichet automatique d'une autre institution financière (par exemple, les frais *Interac*, VISA ou PLUS+), continuent de s'appliquer.

+ Après 6 mois, le taux d'intérêt augmentera pour passer au taux d'intérêt privilégié applicable au compte VISA. Taux en vigueur au 1^{er} juillet 2007 : Carte VISA *Remises Scotia* : 18,5 % (frais annuels de 8 \$); Carte VISA *Remises Scotia sans frais annuels* : 19,5 %; Carte VISA *Or Scotia Passeport* : 18,5 % (frais annuels de 110 \$); Carte VISA *minima Scotia* : 11,4 % (frais annuels de 29 \$); Carte VISA *minima Scotia sans frais annuels* : 13,9 %. Pour obtenir les taux actuels et des renseignements sur les frais et les intérêts, téléphonez au 1 888-883-2503 ou consultez le site www.banquescotia.com. Les taux et les frais peuvent être modifiés sans préavis.

++ Les *Points-bonis Scotia* seront appliqués au compte VISA *Or Scotia Passeport* du client au cours des deux cycles de facturation suivant le premier achat payé avec sa carte (à condition que le client ait effectué ce premier achat avec sa carte au cours des deux premiers mois suivant l'ouverture du compte). Le compte doit être ouvert et en règle.

+++ Pour plus de détails, veuillez consulter les conditions du Programme de remise en espèces sur notre site Web www.banquescotia.com. Votre remise est portée au crédit de votre compte chaque année et elle apparaît sur votre relevé du mois de juillet. Pendant les 6 premiers mois, vos remises en espèces en double seront calculées en multipliant par 2 vos achats admissibles portés à votre carte VISA *Remises Scotia* ou VISA *Remises Scotia sans frais annuels* et en appliquant les taux du tableau ci-dessous. Les doubles remises en espèces ne s'appliquent pas aux récompenses supplémentaires offertes par le programme du Réseau *StarScotia*^{MC} ni par aucun de ses Partenaires.

Montant annuel net des achats admissibles	% des remises en espèces
Sur les premiers 1 500 \$	0,25 %
Sur les 1 500 \$ suivants	0,50 %
Sur tout montant dépassant 3 000 \$	1,00 %

À titre de membre de la FCEI,
vous pouvez économiser
avec ces offres exclusives
de la Banque Scotia.

Passez à votre succursale Scotia
Appelez au 1-877-552-5522
Allez à www.banquescotia.com/alliances

^{MC} Marque de commerce de La Banque de Nouvelle-Écosse.

© Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse.

^{MC*} Marque de commerce de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante.